

Prix villes cyclables 2014**vélos : des améliorations reconnues et des efforts déjà engagés pour les années à venir**

Lausanne a un avenir cyclable. 31% des Lausannois la parcourent déjà à vélo et ce malgré sa topographie. Ils peuvent compter sur les efforts engagés par la Ville en termes de sécurité, de stationnement et d'aménagements pour les déplacements doux. Le choix des nombreux projets en préparation voire en travaux corroborent les résultats du Prix villes cyclables organisé par PRO VELO Suisse et, même s'il reste encore du travail à fournir, les efforts entrepris vont dans le bon sens. La Ville a par ailleurs financé une enquête complémentaire auprès d'un public diversifié et parfois non cycliste pour obtenir des résultats plus complets.

des résultats en ligne avec la stratégie de la Ville

Les efforts engagés par la Ville de Lausanne depuis 2001 en matière d'aménagement pour les vélos doivent se poursuivre et porter leurs fruits. L'augmentation du trafic cycliste de 90% entre 2002 et 2012 justifie le grand nombre de projets réalisés et en préparation, et corrobore les résultats des enquêtes du Prix villes cyclables 2014 qui préconisent des améliorations nécessaires de la sécurité sur route et des stationnements tant publics que privés. 31% des Lausannois affirment faire du vélo, dont 20% de façon hebdomadaire. La Ville de Lausanne est consciente de son avenir cyclable et de l'existence de ce public demandeur. Elle a par ailleurs financé une enquête complémentaire auprès d'un public diversifié et parfois non cycliste pour obtenir des résultats plus complets et affiner sa stratégie.

des investissements pour davantage de sécurité et d'itinéraires

La sécurité sur les axes principaux et aux carrefours et les besoins d'emplacements sécurisés de stationnement sont des priorités pour la Ville, ce qui se reflète dans les investissements planifiés dans la commune et dans le PALM. Entre la création du poste de délégué vélo en 2001, le M2 en 2008, les deux générations du PALM 2007 et 2012, et la révision prochaine du Plan Directeur Communal qui fait la part belle aux vélos, piétons et transports publics, la politique mobilité douce de la direction des travaux est très bien accueillie par la Confédération. Entre 2009 et 2013, l'offre en stationnement vélo sur le domaine public a augmenté de 38%. A noter que l'enquête Pro Vélo ne tient pas encore en compte la vélostation de la gare avec son offre de 100 places couvertes et sécurisées, inaugurée en novembre 2013. De plus, dans le cadre de la requalification prochaine des espaces publics de la gare, la volonté de la Ville est de développer fortement l'offre de stationnement pour les vélos à 2'200 places dont 1'000 en vélostation. Quant aux aménagements cyclables, ils ont été augmentés de 33% entre 2009 et 2013.

Côté finances, un crédit d'ouvrage de 13.2 millions pour la mobilité douce a été voté en 2011 par le Conseil communal dans le cadre du PALM 2007. Il prévoit de nouveaux franchissements permettant à la mobilité douce de s'affranchir de la topographie dans plusieurs quartiers, comme les passerelles Maillefer et Chocolatière, et le passage inférieur Tivoli-Sévelin. Le PALM 2012, s'il est validé par les Chambres Fédérales d'ici fin 2014, fera l'objet d'un second préavis mobilité douce au Conseil communal pour un montant de 7.2 millions en 2016.



Enfin, d'autres projets qui amélioreront le réseau cyclable sont en cours d'étude ou de réalisation sur l'avenue de Chailly (en travaux), la rue César Roux (2015), à Terreaux-Saint-François et à la rue de Genève. Le long des voies CFF, un itinéraire cyclable d'agglomération est également en projet et ses travaux seront échelonnés entre 2014 et 2018.

Consciente que la marge est encore importante avant d'être au niveau des villes les plus attractives d'un point de vue cyclable, la Ville de Lausanne poursuit ses efforts et ses investissements en faveur de la circulation des vélos.

La direction des travaux

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec
Olivier Français, directeur des travaux, 021 315 52 00**

Lausanne, le 9 mai 2014